

## Dépot de marques ou dépôt au greffe qui est prioritaire?

Par **Amaury COQUARD**, le **05/11/2018 à 18:15**

Bonjour,

J'ai déposé ma marque à l'Inpi il y a une semaine avec la prévision d'inscrire mon entreprise au greffe du tribunal le mois prochain, mais il s'avère qu'une autre entreprise a le même nom que la mienne dans le même domaine d'activité et proche géographiquement mais n'a pas déposé de marque. Dans ce cas, qui est prioritaire sur l'antériorité?

Dois-je trouver un autre nom?

Merci d'avance pour votre réponse

Bien cordialement